

Newsletter N°2

Novembre 2021

Association La Rivière-Saint-Sauveur-notre-commune-infos

Pour donner la parole aux saint-sauveurais, être porte-parole auprès de la municipalité et laboratoire d'idées et de propositions pour la commune.

Un an après

Un an déjà que notre association existe. Nous maintenons toujours notre vigilance et vous nous avez fait connaître votre intérêt pour nos publications et nos alertes.

Nous comptons aujourd'hui 40 adhérents et 70 abonnés au blog de notre site internet.

Rejoignez-nous sur notre site : www.rivierestsauveurnotrecommune.fr, si vous n'êtes pas encore abonné. Vous recevrez un message à chaque fois qu'un article est publié.

Page Facebook de l'association : Vous êtes très nombreux à privilégier ce moyen d'accès à notre blog :

<https://www.facebook.com/rivierestsauveurnotrecommune.fr>

Budget : le constat d'une absence totale de gestion rigoureuse

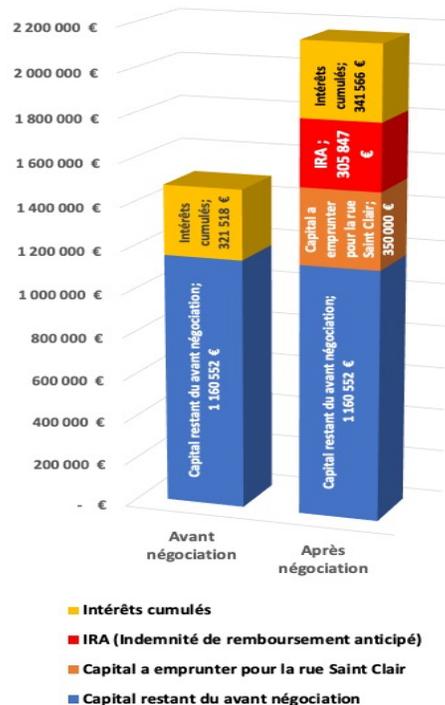
Le budget primitif a été présenté au conseil municipal le 1^{er} avril sans débat et sans vision d'avenir

- Il n'a pas été présenté avant le conseil municipal à la commission finances et les documents ont été reçus très tard par les conseillers
- Les conseillers de l'opposition et notre association avaient, à de multiples reprises, rappelé la situation très difficile des finances locales. Nous avons insisté sur l'absolue nécessité de réduire les dépenses de personnel d'environ 20%.
- Lors de ce conseil, le Maire s'est obstiné à refuser tout débat avec les élus d'opposition qui voulaient exposer à quel point **la commune vit au-dessus de ses moyens**.

En juin, les emprunts de la commune ont été renégociés, pour ne pas s'obliger à faire les (grosses) économies nécessaires, Le Maire a choisi d'endetter gravement la commune jusqu'en 2041.

- Pour emprunter 350 000€, nécessaire pour réaliser le chantier de la rue Saint-Clair, **le Maire a accepté de faire payer à la commune (et donc à ses habitants...) 305 000€ de pénalités !**
- La durée des remboursements est **augmentée de 11 ans !**
- La moitié des remboursements prévus (300 000 €) pendant le mandat de 2021 à 2026 est **reportée aux mandats futurs**.

Evolution de l'endettement de la commune de La Rivière-Saint-Sauveur



Une équipe municipale absente des débats, incapable de faire avancer les projets :

- **Le maire n'intervient jamais aux conseils communautaires** de la CCPHB, il ne défend pas notre commune.
- Alors qu'une piste cyclable d'un kilomètre doit être réalisée rue Saint-Clair, **la commune n'a pas candidaté** auprès de la CCPHB pour que l'atelier d'entretien des vélos s'installe à la Rivière Saint Sauveur.
- Il a créé une commission municipale pour élaborer des solutions pour maintenir un service de qualité pour la Poste, mais il n'a tiré aucune conclusion et ... **la poste a réduit ses heures d'ouverture** dès le mois de septembre à 12h par semaine !
- Il n'y a plus de police municipale contrairement aux engagements électoraux du maire. Nous, nous constatons l'impossibilité d'avoir une police municipale dans une commune de la taille de la nôtre. **Le maire ne semble pas disposé à assumer politiquement son revirement et à débattre d'un projet** pour garantir la sécurité sans aggraver la situation financière (vidéoprotection ; garde champêtre ; voisins vigilants...)

Une équipe municipale qui privilégie le paraître au bien-être :

- Des jardinières fleuries posées cet été au milieu des barrières de chantiers rue Saint-Clair
- Les multiples jardinières qui étaient rue Saint Clair, redéployées en de multiples emplacements,
 - au milieu de pelouses : ce qui complique l'intervention du personnel pour tondre
 - perdues dans des espaces trop vastes et vides pendant de longs mois
- Un décor « ridicule ? » d'un épouvantail derrière un banc au milieu du rondpoint du Poudreux

Les massifs fleuris se sont multipliés

- Nous avons pu constater cet été des massifs d'arbustes ou de rosiers envahis par l'herbe
- Le mobilier urbain du centre bourg n'est pas entretenu, il rouille !

L'entretien des espaces verts, des bâtiments et équipements de la commune est pourtant essentiel à notre cadre de vie.

Nous regrettons l'absence de réflexion pour un projet municipal cohérent et respectueux des deniers publics. Ce n'est pas l'attribution d'une incompréhensible troisième fleur qui améliore notre cadre de vie.

Rue Saint-Clair – 2 mois d'arrêt de chantier....

Depuis l'été 2020, nous nous sommes heurtés au refus d'organiser une concertation, au refus de débattre. Les élus ne nous ont que très partiellement écoutés.

- Le démarrage du chantier a été annoncé pour le 23 août, il a démarré avec une semaine de retard.
- Une réunion publique a eu lieu le 30 août. Elle s'est tenue dans le brouhaha, les questions posées par le public n'ont été entendues que par peu de personnes compte tenu du bruit.
- Le 18 septembre le chantier s'est arrêté....
- Le 30 septembre le Maire explique lors du conseil municipal que le chantier est arrêté suite à la découverte d'une canalisation inconnue...
- Le 28 octobre, une communication est distribuée aux riverains, ce n'est plus une canalisation, mais un défaut de portance qui retarde le chantier, le département serait seul concerné. Le 16 novembre, le démarrage est annoncé pour le 22 novembre.
- **Ce 25 novembre, les travaux n'avaient toujours pas repris !**

De qui se moque-t-on en ne diffusant que des informations contradictoires, incomplètes et avec parcimonie !

C'est la confirmation de l'absence de pilotage politique de notre commune.

Eclairage Public : extinction la nuit

- Lors d'une réunion publique d'informations, le 9 septembre, une représentante du Groupe Mammalogique Normand et un représentant du SDEC ont présenté les enjeux de la coupure de l'éclairage public la nuit. Nous étions plusieurs à y assister. Malheureusement, les élus présents n'ont pas voulu exposer les raisons qui les avaient conduits à adopter ce projet qui n'était pas dans leur programme.
- C'est par un simple communiqué de presse et par l'affichage de l'arrêté municipal qu'ils informent la population de l'extinction la nuit de l'éclairage public dès novembre 2021, renvoyant à dans un an une consultation publique sur ce sujet. Certains ont pu lire cette information sur les panneaux lumineux, mais avec un horaire qui ne correspond pas à l'arrêté municipal !
- Il est probable que c'est plus la recherche d'économies pour le budget municipal qui soit à l'origine de la décision plutôt qu'une réponse aux problèmes écologiques qui se posent à nos sociétés.

N'hésitez pas à faire part de vos avis sur le site : www.rivierestsauveurnotrecommune.fr

Restons vigilants, soyons force de proposition, notre commune a besoin de notre mobilisation.